

Accord sur la coopération entre Eurojust et l'Ukraine

2015/0810(CNS) - 02/02/2016 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 555 voix pour, 67 voix contre et 61 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision d'exécution du Conseil portant approbation de la conclusion, par Eurojust, de l'accord sur la coopération entre Eurojust et l'Ukraine.

Le Parlement a **approuvé le projet du Conseil** dans le cadre de la procédure de consultation du Parlement.

Pour rappel, cet accord comprend des dispositions détaillées en matière de coopération opérationnelle entre Eurojust et l'Ukraine, telles que le détachement d'un officier de liaison de l'Ukraine auprès d'Eurojust et l'échange d'informations. Il permettra de faciliter et d'intensifier la lutte contre les formes graves de criminalité et contribuera à renforcer la coopération judiciaire, notamment dans le domaine de la criminalité organisée et du terrorisme.